

<b>Plan d'action CRC</b>	<b>RECO 1</b>	<b>RECO 2</b>	<b>RECO 3</b>	<b>RECO 4</b>	<b>RECO 5</b>	<b>RECO 6</b>	<b>RECO 7</b>	<b>RECO 8</b>
<b>nature recommandation</b>	préciser, dans les statuts, la part respective des contributions financières de chacune des personnes publiques membres, conformément aux dispositions de l'article R.1431-2 du CGCT	adopter dans le cadre de la mise en œuvre du Rfseep, une délibération qui met en place de manière effective la composante CIA et qui répartit les emplois de l'établissement au sein des différents groupes de fonctions, et reprendre les arrêtés individuels d'attribution en conformité avec cette délibération	compléter les annexes du budget et du compte administratif conformément aux dispositions des articles L.2313,1 et R.2313,3 du CGCT	Adopter dans les plus brefs délais les conventions de mise à disposition des locaux occupés par l'école puis procéder à l'enregistrement des écritures comptables afférentes	Comptabiliser les dotations aux amortissements conformément aux dispositions de l'article L.2321-2 du CGCT	Appliquer la procédure de mise à la réforme d'un bien et en informer le comptable public pour la mise à jour de l'état de l'actif	tenir la comptabilité de la régie des recettes en partie double conformément à l'instruction codificatrice relative aux régies des collectivités territoriales du 21 avril 2006	Mettre en place des contrôles afin de couvrir les risques liés à la régie de recettes
<b>Responsable</b>	Raphaëlle Mancini	Raphaëlle Mancini	Emilie Cosme	Service juridique de la Ville d'Avignon en lien avec le Conseil d'Administration	Raphaëlle Mancini	Emilie Cosme	Emilie Cosme	Directeur de l'EPCC et Secrétaire général
<b>Objectif</b>	sécuriser le cadre juridique de l'activité de l'EPCC ESAA	rendre plus lisible auprès des élus le cadre de versement du RIFSEEP	sécuriser le cadre juridique du vote des BP de l'ESAA	sécuriser le cadre juridique de la mise à disposition des locaux	sécuriser la procédure comptable	actualiser l'inventaire de l'ESAA	sécuriser le fonctionnement de la régie de recettes de l'ESAA	sécuriser le cadre de gestion des deniers publics
<b>Action concrète</b>	Soumettre aux deux tutelles de l'établissement un document relatif aux statuts actualisé et indiquant les contributions financières de leurs parts	présenter au CA une délibération réunissant toutes les délibérations passées et y intégrer CIA et tableau de fonctions	renseigner les tableaux indicateurs	saisie par l'ESAA des services concernés et rencontre avec les services pour aboutir au document juridique de mise à disposition	anticiper les éventuels besoins de financement concernant la dotation aux amortissements et vérifier les données présentées aux élus dans le ROB	mise à jour de l'inventaire	dans le cadre de la régie, mettre en place les outils nécessaires à la comptabilité en partie double	mettre en place une note relative à la régie et la partager avec l'ensemble de la communauté de l'ESAA et assurer des contrôles immédiats du fonctionnement de la régie de recettes en coordination avec la trésorerie d'Avignon
<b>Moyen</b>	recruter un chargé de mission pour une durée courte pour procéder aux analyses juridiques et à l'écriture du document	présentation devant le CST du travail sur le RIFSEEP et formalisation administrative des documents	saisie sur le logiciel Berger Levrault	NR	travail comptable et administratif	recruter une personne ressource pour effectuer les missions d'inventaire et de mise à la réforme des biens	NR	NR
<b>Budget alloué</b>	honoraires ou CDD de 3 mois (renouvelable si besoin)	NR	NR	NR	NR	financement d'une mission spécifique	Indemnité du régisseur	NR
<b>Date de début / fin</b>	janvier 2025-mars 2025	novembre 2025-janvier 2025	pour les votes des BP (décembre) et des CA (mai ou juin)	novembre 2024-juin 2025	janvier 2025-décembre 2025 et chaque année	mars 2025-septembre 2025	janvier 2024-décembre 2024 et chaque année	toute l'année
<b>Indicateur de suivi</b>	document formel	arrêtés individuels de RIFSEEP actualisés	documents comptables	conventions de mise à disposition	ROB et délibérations budgétaires	document relatif à l'inventaire à jour	documents comptables du régisseur	PV de contrôle à produire
<b>Résultat</b>	Communication à la CRC et sur les espaces de communication de l'ESAA des statuts	Communication des arrêtés à la CRC et à chaque agent concerné	communication des BP et CA à la CRC	communication des conventions à la CRC	communication à la CRC des documents budgétaires	communication à la trésorerie et à la CRC du document	communication à la CRC des documents relatifs à la régie	communication des PV de communication à la CRC